



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2022

À 19 h 30

Via Zoom et diffusion en direct sur Facebook
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu

- 1. MOMENT DE RÉFLEXION**
- 2. RENONCIATION**
- 3. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 5.1. Législation
 - 5.1.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement N° 412 - 2022 établissant certains tarifs en matière d'urbanisme et d'environnement.
 - 5.1.2. Adoption du Règlement N°411-2022 décrétant une dépense et un emprunt de 1 460 000 \$ pour le réaménagement et la transformation du bâtiment existant situé au 859, rue Principale à Saint-Roch-de-Richelieu en caserne de pompier.
 - 5.2. Gestion Financière
 - 5.2.1. Octroi de contrat pour l'achat de portes et fenêtres au bureau municipal
 - 5.3. Gestion du personnel
- 6. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE**
 - 6.1. Organisation d'un camp de jour à l'été 2022
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AFFAIRES NOUVELLES**
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**